

Post-2015 Development Agenda



En 1995, les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été adoptés afin de lutter contre l'extrême pauvreté dans ses multiples dimensions - les OMD arrivent à échéance fin 2015. Les États membres de l'ONU, le système des Nations Unies, les organisations de la société civile, les institutions universitaires et de recherche, et d'autres parties prenantes du monde entier sont actuellement engagés dans divers processus pour négocier un nouveau cadre mondial pour le développement durable : le programme de développement post-2015.

Le programme de développement post-2015 dispose de deux processus : l'un, dirigé par les États membres, vise à élaborer des objectifs de développement durable (ODD) ; et l'autre, mené par le Secrétaire général, adresse ce qui devrait remplacer les OMD. En Septembre 2014, ces deux processus seront combinés en un seul procédé intergouvernemental, qui formulera un cadre global de développement et un ensemble d'objectifs.

Le Groupe de travail sur les ODD

(Processus intergouvernemental)

Lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio + 20), qui s'est tenue à Rio de Janeiro en Juin 2012, les États membres ont convenu de lancer un processus pour l'élaboration d'un ensemble d'objectifs de développement durable, ce qui a conduit à la création du Groupe de travail ouvert (GTO) en Janvier 2013 par la décision 67/555 (voir A / 67 / L.48 / Rev.1) de l'Assemblée générale. Le GTO, qui est co-présidé par les représentants permanents de la Hongrie et du Kenya, a 30 sièges partagés par 70 États membres des cinq groupes régionaux. Le GTO s'est réuni pour 13 sessions successives, de Mars 2013 à Juillet 2014, et a décidé de soumettre sa proposition de 17 buts à l'Assemblée générale de l'ONU à la fin de sa 13^e et dernière session. L'Assemblée générale examinera les objectifs proposés dans le cadre de ses discussions sur le programme de développement post-2015, qui devrait être adopté en Septembre 2015.


Secrétaire général de l'ONU


(Post-OMD)

Ce mandat a été établi après la réunion en plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les OMD en 2010, demandant au Secrétaire général de l'ONU de faire un rapport annuel sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des OMD. Dans le cadre de ce mandat, différents procédés ont été entrepris, y compris : le travail de l'Equipe spéciale des Nations Unies (UNTT, selon l'acronyme anglais) ; des consultations régionales; des consultations nationales globales, et thématiques; le rapport du Panel de haut niveau des éminentes personnalités sur le programme de développement pour l'après 2015 (HLP, selon l'acronyme anglais) ; le rapport du Réseau des

solutions de développement durable (SDSN, selon l'acronyme anglais) ; des consultations du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC, selon l'acronyme anglais) ; le Service de liaison non gouvernemental de l'ONU (SLNG) ; le rapport du Secrétaire général - *Une vie de dignité pour tous* ; et des événements spéciaux du Président de l'Assemblée générale sur l'Agenda de développement post-2015.


Autres processus intergouvernementaux pertinents


 Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable (ICESDF, selon l'acronyme anglais) : Ce groupe d'experts a été créé afin d'évaluer et de proposer des options de financement efficace pour le développement durable. Le ICESDF travaille en parallèle au GTO sur les ODD sous les auspices de l'Assemblée générale ; il est chargé de préparer un rapport pour Septembre 2014.

 Le Forum politique de haut niveau (HLPF, selon l'acronyme anglais) : Cet organisme est un organisme intergouvernemental de haut niveau pour le développement durable au sein du système des Nations Unies, qui est destiné à remplacer la Commission du développement durable (CDD). Il est prévu que le HLPF devienne l'organisme chargé des ODD et de leur mise en œuvre et suivi.

La société civile et les autres parties prenantes ont participé activement tout au long de ces processus. L'un des principaux mécanismes formels pour cet engagement a été à travers le système des « groupes majeures » qui se sont impliqués dans les cadres du GTO et du HLPF. Cependant, en plus de son engagement dans ces processus formels, la société civile a participé activement à travers d'autres initiatives informelles qui ont été mises en place pour alimenter et coordonner le plaidoyer vers un programme de développement durable.

PROCHAINES ÉTAPES : Ci-dessous, veuillez trouver un aperçu des procédures et les événements à venir, qui conduiront aux négociations et à l'adoption d'un nouveau cadre mondial pour l'éradication de la pauvreté par le développement durable.

 Événement d'Inventaire de Haut Niveau du Président de l'Assemblée Générale (11-12 Septembre 2014) : Le Président de l'Assemblée générale fournira un résumé des processus et des consultations post-2015, qui informera le rapport de synthèse sur le développement post-2015 du Secrétaire général des Nations Unies.

 Rapport de synthèse du Secrétaire général des Nations Unies (Novembre 2014) : Le Secrétaire général fera la synthèse de l'ensemble des apports de l'agenda de développement

post-2015, pour l'examen de l'Assemblée générale. Ce rapport servira de point de départ pour les négociations intergouvernementales.



Les négociations intergouvernementales (Septembre 2014- August 2015): Ces négociations menées par les Etats membres conduiront à l'adoption de l'agenda du développement post-2015, qui devrait inclure un ensemble d'objectifs mondiaux pour éradiquer la pauvreté dans le contexte du développement durable. Ce processus aboutira à un sommet de haut niveau en Septembre 2015.

Pourquoi le programme de développement post-2015 est-il important pour les femmes ?

Le programme de développement post-2015 sera le cadre de référence pour les 15 prochaines années en ce qui concerne le développement durable, la coopération et l'engagement entre les États et au sein des États. Il est important que le programme de développement traite de la prévention des conflits, de la paix et du militarisme, car ils ont tous de fortes influences sur la capacité des femmes à s'épanouir économiquement et socialement. Les femmes ont beaucoup à gagner d'un réel changement de transformation qui prend en compte leurs difficultés, leurs besoins et attentes, et qui traite



Beijing + 20, ou la 59^e session de la Commission de la condition de la femme (CCF 59), est le processus qui examinera et évaluera la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing de 1995, ainsi que les résultats de la 23^e session extraordinaire de l'Assemblée générale (2000). Beijing + 20 est prévu au siège des Nations Unies à New York du 9 au 20 Mars 2015. Beijing + 20 rassemblera divers intervenants gouvernementaux, de la société civile et des médias, pour l'examen et l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre globale du Programme d'action.

L'année 2015 marquant le 20^e anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, la conclusion des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et le lancement des Objectifs de développement durable (ODD), Beijing + 20 présente également une grande opportunité de faire pression pour la priorisation du Programme d'action dans l'agenda de développement post-2015. Beijing + 20 est ainsi un moyen et une opportunité de revitaliser l'engagement international en ce qui concerne l'égalité et l'autonomisation des femmes.

Quels sont les processus en cours ?

En préparation pour Beijing + 20, les États ont été invités à entreprendre des examens approfondis de la mise en œuvre du Programme d'action et des résultats de la 23^e session

des droits des femmes et de l'égalité comme la voie à suivre.

La Coalition des femmes post-2015

La Coalition des Femmes Post-2015 est un réseau international d'organisations féministes, d'organisations de la base, œuvrant pour les droits des femmes, le développement des femmes, la paix et la justice sociale. Ces organisations visent à contester et recadrer le programme de développement mondial, à travers le plaidoyer et le renforcement des mouvements sociaux. La Coalition entend assurer que les discussions reflètent à la fois les priorités multi-sectorielles des femmes et leurs réalités matérielles. Se projetant dans le futur au-delà des processus de développement post-2015, la Coalition est axée sur la construction d'un mouvement féministe à partir de la base, qui répondrait au besoin urgent de renforcer le mouvement féministe afin qu'il soit durable, nuancé, participatif, et inclusif à tous les niveaux d'engagements et dans tous les domaines thématiques. Ce mouvement aura le potentiel d'être catalyseur de changement, contribuant à l'évolution de formes plus inclusives et efficaces de plaidoyer en faveur de la réalisation des droits des femmes et de l'égalité des sexes.

Pour plus d'information, visitez le site Web :

<http://www.post2015women.com>

Beijing + 20 / CCF 59

extraordinaire de l'Assemblée générale au niveau national. Leurs examens intègrent les défis, les tendances et les acquis, et incluent les plans futurs pour une mise en œuvre accélérée du Programme d'action. Ce faisant, les États ont été encouragés à consulter de diverses et nombreuses parties prenantes. Cinq commissions régionales sont également en train de développer leurs propres évaluations au niveau régional—leurs rapports reflèteront les processus intergouvernementaux en particulier. Les examens nationaux et régionaux viendront alimenter un examen et une évaluation qui aura lieu au cours de la 59^e sessions de la CCF. L'examen global, qui sera élaboré par ONU Femmes en consultation avec diverses parties prenantes, sera également un apport clef dans les discussions de l'agenda post-2015. Il permettra d'identifier les tendances dans la mise en œuvre du Programme d'action, ainsi que les questions clés et les actions nécessaires à sa réalisation.

Lors de ces processus, des campagnes de sensibilisation seront lancées pour souligner la pertinence du Programme d'action et mobiliser la communauté internationale dans les efforts pour atteindre l'égalité et l'autonomisation des femmes. Les bailleurs de fonds à la fois publics et privés seront appelés à combler les lacunes d'investissement dans les programmes d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. En renouvelant la volonté politique de toutes les parties prenantes, Beijing + 20 servira également à catalyser la mise en

œuvre accélérée du Programme d'action, dans ses 12 domaines de préoccupation.

Comment s'impliquer

Beijing + 20 appelle la communauté internationale à l'action pour l'application du Programme d'action de Beijing, et de ses 12 domaines de préoccupation: Femmes et pauvreté; Éducation et formation des femmes; Femmes et santé; Violence à l'égard des femmes; Femmes et conflits armés; Femmes et économie; Femmes et prise de décisions; Mécanismes institutionnels œuvrant à la promotion de la femme; Droits fondamentaux de la femme; Femmes et médias; Femmes et environnement; et Jeunes filles. Beijing + 20 présente donc une immense opportunité pour tout individu investi dans les questions relatives aux droits des femmes, en ce qui concerne la priorisation de ces questions dans le cadre de l'agenda mondial.

En plus de participer à la 59^e session de la CCF, ceux qui souhaitent faire partie de Beijing + 20 peuvent contribuer à sa campagne de sensibilisation à travers les médias sociaux et plusieurs événements internationaux.

Pour plus d'information sur Beijing + 20, veuillez visiter le site Web : <http://beijing20.unwomen.org>